

**DEPARTEMENT
EURE ET LOIR**

**ARRONDISSEMENT
CHARTRES**

**MAIRIE DE
BEVILLE-LE-
COMTE**

**OBJET :
Enquête publique
demande autorisation
environnementale
projet Panhard
Développement à
Auneau-Bleury-Saint-
Symphorien**

**CONVOCAION DU
5/5/2021**

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le
19.5.2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai,
Le conseil municipal de BEVILLE-LE-COMTE s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à 19 heures 30 sous la présidence de M. SEGARD et après convocations régulièrement faites à domicile.

Conseillers présents : M. SEGARD, Mme VERITE, M. DECOURTIL, Mme PAUVERT-REMY, M. BOUVET, M. BRAY, M. CERCLE, Mme CLEMENT, M. DERA EVE, M. FLEURY, M. GEHAN, Mme LECLERC, Mme LEVESQUE, M. MASSON, Mme OURY, Mme TURLIN

Conseillers absents : M. BEZAUD (pouvoir à Mme Pauvert), Mme DROUILLEAUX (pouvoir à Mme Leclerc), Mme JARY

Secrétaire de Séance : M. Fleury

Une enquête publique concernant la création d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété par des locaux et installations techniques, par la société Panhard Développement s'est déroulée du 7 avril au 10 mai 2021. Ce projet qui se situe route de Roiville à Auneau relève des installations classées pour la protection de l'environnement. L'arrêté prescrivant l'enquête publique prévoit que les communes incluses dans le périmètre de 2km peuvent donner un avis. Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable au projet présenté par la société Panhard Développement.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Eric SEGARD

